OFFRIR LE MONDE

DÉBATS • SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Forêts : « En faisant de la plantation d'arbres la règle, Emmanuel Macron a fait le choix d'une politique soutenant les pratiques les plus controversées »

TRIBUNE

Sylvain Angerand
Ingénieur forestier

Dans une tribune au « Monde », le coordinateur de l'association Canopée, Sylvain Angerand, appelle à revoir le volet forestier du plan France Relance, dont il évalue négativement l'impact sur la biodiversité et les puits de carbone.

Publié le 22 août 2024 à 16h30 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Dans l'inconscient collectif, planter un arbre est un symbole d'action écologique. En annonçant vouloir planter 1 milliard d'arbres en dix ans pour *« renouveler »* les forêts françaises, le président de la République a voulu marquer les esprits. Mais une forêt ne se gère pas en plantant des arbres. Au contraire, en faisant de la plantation la règle, Emmanuel Macron a fait le choix d'une politique forestière soutenant les pratiques les plus controversées au détriment de l'émergence d'une sylviculture plus durable basée sur les dynamiques naturelles et la résilience.

Le premier constat est que, dans plus de 85 % des projets financés, la forêt a été rasée avant d'être replantée. Parfois, malheureusement, ces coupes rases sont nécessaires. Mais les critères de sélection des projets sont si flous que les abus ont été et sont encore nombreux. Il suffit qu'une forêt comporte 20 % d'arbres dépérissants pour qu'elle puisse être qualifiée de sinistrée ou vulnérable. En conséquence, même si 80 % des arbres sont vivants, elle peut être rasée et replantée. Le plus souvent avec des résineux, plus recherchés par l'industrie.

L'argument avancé est que si l'on ne fait rien, les forêts vont dépérir : il faudrait donc anticiper en les rasant. Or, installer un nouveau peuplement à la place de l'existant est un pari risqué : les jeunes arbres plantés, mis en pleine lumière, souffrent de la chaleur et du stress hydrique, tandis que ceux qui poussent en pleine forêt sont protégés par l'ombre des grands arbres. Plutôt que de corriger le tir, le gouvernement s'entête : dans la nouvelle version du cahier des charges, les échecs de plantation deviennent éligibles aux subventions.

Ethique de médecine pour la forêt

Cette politique est en contradiction, de plus en plus flagrante, avec le droit européen. Aucune évaluation environnementale n'a été réalisée, alors que les impacts sur la biodiversité ou le puits de carbone sont significatifs. En détruisant de façon volontaire des stocks de carbone, le gouvernement prend le risque de ne pas respecter son objectif d'absorption de carbone dans le secteur des terres à l'horizon 2030 et de s'exposer à une très forte amende.

Dernière réalité, cette politique de plantation est très gourmande en fonds publics. Le volet forestier du plan de relance a coûté environ 150 millions d'euros pour « renouveler » environ 36 000 hectares de forêt, soit un investissement public de 4 145 euros par hectare. Malgré ce fort niveau de dépenses, de nombreuses forêts, notamment des forêts publiques dans le Grand-Est, n'ont pas pu être reconstituées. Certains acteurs de la forêt privés ont, en effet, capté ces aides pour financer des projets *« ne relevant pas directement de l'adaptation des forêts au changement climatique »*, comme le souligne la Cour des comptes.

Lire aussi la tribune
Gilles Boeuf et Marc-André Selosse, biologistes : « Il y a une démagogie coupable à ignorer les alertes écologiques au nom du confort et du pouvoir d'achat des Français »

Nous proposons donc une approche différente : concentrer les moyens lourds (coupe rase et plantation sur la totalité de la surface) pour des situations exceptionnelles et adopter une logique plus douce et moins coûteuse ailleurs. Autrement dit, établir une éthique de médecine pour la forêt : réduire les facteurs de vulnérabilité, détecter de façon précoce les problèmes, soigner de façon ciblée et amputer seulement lorsqu'il n'y a plus d'autre choix.

Restaurer un bon état de fonctionnement écologique

La clé de voûte de cette stratégie est d'adopter un plan pour promouvoir la sylviculture mélangée à couvert continu *[gestion à travers laquelle la forêt est maintenue dans sa structure naturelle, entretenue par des coupes de bois légères, et qui favorise le mélange d'essences]* partout où cela est possible. Plutôt que de focaliser le débat sur ce qu'il faut planter, il s'agit de se concentrer sur l'amélioration et l'enrichissement de l'existant par des travaux plus ciblés, moins intensifs mais plus fréquents. Objectif : renforcer progressivement la résistance et la résilience des forêts en restaurant un bon état de fonctionnement écologique. Une stratégie parfaitement alignée avec l'agenda européen.

Lire aussi
Tri sélectif : « Il ne s'agira plus tant d'éviter la pollution que de garantir nos approvisionnements en ressources stratégiques »

Avec un forfait ou un crédit d'impôt de 500 euros par hectare pour réaliser des travaux d'amélioration (éclaircie légère, petite plantation d'enrichissement, ouverture de cloisonnement), cela permettrait de traiter une plus grande surface de forêt. Une stratégie qui monte en puissance en Allemagne.

Lors de la précédente législature, deux propositions de loi, portées par des députés de différents partis politiques, ont été bloquées par le ministère chargé de l'agriculture et des forêts. Notre politique forestière ne doit plus se résumer à un slogan de communication sur un nombre d'arbres plantés. La nouvelle donne à l'Assemblée nationale est une occasion pour enfin ouvrir un large débat transpartisan sur l'avenir de nos forêts.

Sylvain Angerand est ingénieur forestier et coordinateur de l'association Canopée.